de formulation propres à ces différents types de sources. Ce respect des formulations originales, dans le domaine des constructions de temple, est, par ailleurs, significatif des options littéraires de Tite-Live et des historiens auxquels il a eu recours; il s'agit là d'une composante spécifique du genre annalistique.

L'après-midi, les membres du Groupe romand ont pu assister à la projection de trois épisodes du film de Chris MARKER, *L'Héritage de la Chouette* (coproduction du Groupe Fondation Onassis, de la SEPT et de FR 3), qui avait attiré l'attention de la critique lors de sa présentation au 21e festival du film documentaire à Nyon (Suisse) en octobre 1989. De façon très intéressante — sinon toujours parfaitement convaincante —, le réalisateur a tenté de mettre en image l'héritage linguistique et conceptuel de la Grèce antique en partant, à chaque fois, d'un mot-clé tel que « cosmogonie », « amnésie » ou « mathématique ». L'évocation des notions et des réalités liées à ces termes universellement répandus dans les langues et les consciences modernes se fait à travers les interventions d'une vingtaine de personnalités du monde contemporain (dont plusieurs penseurs et artistes d'origine grecque comme Castoriadis, Xénakis, Angélopoulos, Ionatos, Svoronos, etc.). Les trois mots ou épisodes retenus pour la projection de la Chaux-de-Fonds étaient « démocratie », « mythologie » et « tragédie », qui comportent chacun quelques très belles séquences. Les spectateurs se sont plu à reconnaître l'intérêt de cette série de treize cassettes (durée : 25 minutes par cassette), sa valeur pédagogique comme incitation à l'étude des langues anciennes et sa possible utilisation dans les classes du degré secondaire ou même à l'université. Notons ici qu'il est possible d'obtenir ces cassettes en location, contre un montant à convenir, auprès des Studios M 5, 168, rue Saint-Charles, Paris XVe (M. Laurent GORNY).

II.

SÉANCE DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 1990

tenue à Fribourg sous la présidence
de M. Denis KNOEPFLER

Élections.

La séance s'est ouverte, comme le veut la règle tous les trois ans, par la présentation et l'approbation des comptes. Puis le Groupe romand des Études grecques et latines a élu comme suit son comité pour la période 1991-1993 :

Président :	M. André HURST (Genève)
Vice-président :	M. Marcel PIÉRART (Fribourg)
Trésorier :	M. Michel BOILLAT (Neuchâtel-Jura)
Membres :	Mme Madeleine BRAILLARD (Fribourg)
	M. René AMACKER (Genève)
	M. François SPALTENSTEIN (Lausanne)
	M. Denis KNOEPFLER (Neuchâtel, président sortant de charge).

Trois communications étaient à l'ordre du jour.

I. — M. Léon NADJO, professeur à l'Université François-Rabelais de Tours, *Argent et « roman » à Rome au IIe siècle avant J.-C.*

Devant reprendre prochainement, dans le cadre d'un congrès, le texte de cette riche conférence (à la suite de quoi il entend le donner intégralement dans la *R. É. L.* ou ailleurs), l'auteur a préféré renoncer à en publier ici un résumé, qui, trop bref, serait selon lui sans grande utilité et risquerait, s'il était plus long, de faire double emploi avec la version définitive de son travail. Espérons que M. NADJO ne tardera pas à faire connaître les résultats très neufs de cette recherche linguistique et littéraire qui se situe dans le droit fil de sa thèse de doctorat d'État.

II. — M. André KURZ, ancien professeur au Gymnase cantonal et chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, *Théocrite, Idylle 22, 170 : Quelques réflexions sur une conjecture de Wilamowitz.*

L'idylle 22 de Théocrite est un hymne aux Dioscures composé d'un *préambule* inspiré de l'hymne homérique n° 33 (Allen), de *deux morceaux centraux* célébrant respectivement Pollux et Castor, et d'un *épilogue*. Le premier des morceaux centraux décrit l'arrivée du navire Argo au pays des Bébryces sur la côte de la mer Noire, le débarquement, l'installation du bivouac, l'exploration du pays par Castor et Pollux, leur rencontre avec le monstrueux Amycos, le pugilat mettant aux prises celui-ci avec Pollux, la défaite du géant et la grâce que lui accorde son adversaire. Ce récit est un véritable chef-d'œuvre de style épique alexandrin avec sa stichomythie, inconnue d'Homère. Le second morceau relate encore un combat. Les Dioscures ont enlevé à leurs cousins Idas et Lyncée — les Apharides — leurs fiancées — les Leucippides — en soudoyant le père de celles-ci. Ils sont poursuivis par ceux-ci et la poursuite se termine par un combat singulier entre les cadets, Castor et Lyncée, auprès du tombeau d'Aphareus. Lyncée est tué et Idas arrache la stèle du tombeau et s'apprête à en frapper le meurtrier de son frère, quand Zeus intervient et le neutralise en le foudroyant. Le contraste de ce morceau est grand avec celui consacré à Pollux. C'est un médiocre pastiche d'Homère, de ses scènes de combat et de ses discours. En effet, Lyncée, à l'instar du vieux Nestor dans l'*Iliade*, prononce un long discours moralisateur qui contraste avec la vive stichomythie de la partie précédente, et dans lequel il propose le combat singulier avec Castor pour épargner la vie des deux aînés. Or, selon l'édition d'Oxford publiée en 1906 par Wilamowitz (suivi ici par Legrand, Gow, Galavotti et d'autres éditeurs), il y aurait une grande lacune après le vers 170, et les vers suivants (dont la proposition de combat singulier) seraient prononcés par Castor. La conjecture est fondée, d'une part, sur la lecture ἐγὼ Λυγκεύς τε (v. 175) — bien que la leçon ἐγὼ Κάστωρ τε existe aussi — et sur l'incongruité apparente de ὅμαιμος ἐμός, alors qu'on attendrait plutôt ὅμαιμος ἡμέτερος. Mais la vraie raison de cette manipulation réside dans l'interprétation du texte. Wilamowitz estime qu'il serait tout à fait inconvenant (*ungehörig*) que, dans un *hymne* aux Dioscures, seul l'adversaire prenne la parole et que la proposition humanitaire d'épargner deux vies ne soit pas le fait de Castor (*Textgeschichte der griechischen Bukoliker*, p. 192). C'est donc uniquement pour une raison de forme que Wilamowitz s'achoppe au texte qui nous a été transmis, parce qu'il se présente comme un hymne et que, par définition, un hymne est composé à la gloire de celui qu'il célèbre. Chacun admet toutefois que l'idylle 22 est un hymne factice qui n'a jamais été déclamé en tant qu'élément d'un culte. Ayant décidé de juxtaposer deux manières de relater un combat, et ayant choisi comme protagonistes deux héros de la mythologie, le poète aura estimé que l'hymne était l'enveloppe qui convenait le mieux à ces relations. Il n'en reste pas moins qu'on est frappé par le contraste des deux morceaux centraux. Or, dans l'épilogue, Théocrite fait une profession de foi moderniste, dans la ligne de son contemporain Callimaque, et il oppose ce modernisme au ζῆλος ὁμηρικός, c'est-à-dire à l'imitation éculée d'Homère. Il est bien évident que les deux morceaux en question sont une démonstration de cette théorie, en quelque sorte une preuve par l'acte. La séquence de Pollux développe le

modernisme qu'on constate déjà dans l'*Odyssée* par rapport à l'*Iliade* (cf. H. FRÄNKEL, *Dichtung und Philosophie*, p. 94 sqq.), mais en le dépassant très largement, comme le prouve la stichomythie entre maints autres éléments, tandis que la séquence de Castor est une pâle imitation de l'*Iliade*, un échantillon en retrait de celle-ci, du sous-Homère. Il y a une volonté manifeste de contraster au maximum les deux morceaux au point que, en digne représentant du ludisme alexandrin, le poète a créé cette antithèse en quelque sorte absolue et parfaite entre le discours le plus éclaté qu'ait inventé la poésie grecque — où les deux interlocuteurs ont une part égale par alternance continue — et un discours si compact qu'il ne laisse plus aucune place à un second interlocuteur. A l'émiettement, à l'atomisation du discours qu'est la stichomythie de la première partie correspond par antithèse dans la seconde partie la compacité du discours de Lyncée qui réduit Castor au silence.

III. — M. José DÖRIG, professeur à l'Université de Genève, *L'Hélios Éleuthérios de Charès de Lindos : le colosse de Rhodes.*

L'île de Rhodes est consacrée à Hélios (*Iliade* 15, 187 et Pind., *Olymp.*, 7, 60 sqq.). Sa tête apparaît sur les monnaies dès le V^e^ siècle. Une association cultuelle, les Haliastes, et une fête, les Halieia, sont attestées pour Rhodes. Démétrios Poliorcète a dû abandonner le siège de Rhodes en 304 av. J.-C. Avec le butin des machines de guerre — 300, peut-être même 1300 talents — les Rhodiens chargèrent Charès de Lindos, un élève de Lysippe, d'ériger une statue d'Hélios de 31,5 m de hauteur. L'ingénieur-sculpteur a terminé son ouvrage après douze ans de travail, en 290. Un tremblement de terre l'a renversé en 227/226. Les fragments sont restés sur place jusqu'en 653 de notre ère. Cette statue a été comptée parmi les merveilles du monde. Des descriptions fantastiques foisonnent à partir du XV^e^ siècle. Shakespeare et Grimmelshausen utilisent le colosse de Rhodes pour des comparaisons de différentes sortes. Dès le XVI^e^ siècle, la statue est représentée les jambes écartées sur les môles à l'entrée du port. Cette position s'est maintenue dans la mémoire universelle malgré les contestations du comte de Caylus [1] publiées il y a deux siècles. A. GABRIEL [2] propose une composition aux pieds rapprochés et situe l'emplacement à l'intérieur de la ville. D'après sa traduction du texte de Philon de Byzance, la statue aurait été fondue sur place, rangée par rangée.

Le précurseur immédiat du colosse de Rhodes, l'Héraclès de Tarente, a été transporté à Rome, ensuite à Constantinople. Les Anciens n'avaient pas de chalumeaux de découpage. Ces statues colossales étaient construites avec des éléments martelés et fixés par des rivets. Cette technique a été employée pour le Carlone d'Arona achevé en 1698 et la statue de la Liberté à New York. H. MARYON [3] et Maria DAWID [4] proposent une reconstitution basée sur un relief votif trouvé à Rhodes montrant un garçon dans le geste de l'*aposkopein*. DALI [5] reprend cette attitude dans un tableau du Musée de Berne. Pour lui, l'Hélios n'est pas une statue en bronze, mais construite avec des briques. G. ROUX [6] admet une statue semblable aux « colosses » osiriaques du Ramseseum de Thèbes. La statue de Charès était certainement librement articulée comme les statues de format colossal de Lysippe à Tarente.

Tout récemment, P. MORENO [7] a développé une proposition de E. LANGLOTZ [8] qui voulait reconnaître l'Hélios Éleuthérios dans une statue d'Apollon découverte à Civitavecchia. P. MINGAZZINI avait daté le prototype de cet Apollon de l'époque d'Hadrien du milieu du II^e^ siècle av. J.-C. et l'avait interprété comme Apollon purificateur dans un excursus sur l'Apollon du Belvédère.

1. *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres. Mémoires de Littérature*, 25, Paris, 1759, p. 340 599.
2. *B. C. H.*, 56, 1932, p. 331 599.
3. *J. H. S.*, 76, 1956, p. 68 599.
4. *Weltwunder der Antike. Baukunst und Plastik* (1968), p. 140 sqq.
5. *Salvador Dali* (Catalogue d'exposition à la Staatsgalerie Stuttgart et au Kunsthaus Zurich, 18 août au 22 octobre 1989), p. 332, n° 254, avec planche en couleur.
6. « Qu'est-ce qu'un Κολοσσός? » *R. É. A.*, 62, 1960, p. 5 sqq.
7. *Archeo. Attualità del Passato*, n° 54, Agosto 1989, p. 18 sqq.
8. *Rend. Pont. Accad.*, 49, 1975/1976, p. 141 sqq.

Une miniature du XII[e] siècle [9] montre la merveille du monde rhodienne sur une haute colonne. Dans la main gauche baissée, Hélios tient une épée, et dans la main droite levée une lance. Une série de statuettes reprennent cette typologie. Plusieurs têtes avec des rayons fixés dans des trous sont caractérisées comme Hélios, bien que souvent interprétées comme portraits d'Alexandre. Un relief votif original [10] correspond aux monnaies rhodiennes du début du III[e] siècle. Une statuette en bronze à Berlin [11] reflète malgré l'absence de rayons le chef-d'œuvre de Charès de Lindos.

9. K. WEITZMANN, *Greek Mythology in Byzantine Art*. Princeton, 1951, p. 35 sqq. n° 20; Eos Zervoudaki, *Arch. Delt.*, 30A, 1975, pl. 9b.

10. J. DORIG, *Art antique. Collections privées de Suisse romande*, Mayence, 1975, n° 300.

11. Th. SCHREIBER, *Studien über das Bildnis Alexanders d. Grossen*, 1903, pl. 11b.